

SYMONE
M. Romain COISPINE
21000 DIJON

Dijon, le 15 juin 2020

Monsieur,

Suite à la réalisation de l'étude de marché* pour votre plateforme partagée Symone, je vous prie de bien vouloir trouver ci-après une synthèse des principaux enseignements à retenir des résultats.

- 1) L'acceptabilité générale du concept Symone par les cibles est très encourageante comparée à des projets similaires (26% en score brut d'acceptation). L'innovation est perçue plutôt comme une alternative à l'usage de l'avion ou de la voiture et une certaine fréquence de réalisation des trajets par les prospects constitue un atout pour projet. Le recours à Symone pour des trajets professionnels pourrait également constituer un marché parfaitement complémentaire à celui des trajets personnels.
- 2) Le nom Symone et le logo « chouette » ont reçu des avis mitigés et un niveau d'adhésion insuffisant (<2/3) pour espérer installer rapidement et durablement la marque dans les esprits. La question d'une refonte en profondeur de la marque et de son image se pose, et ce d'autant plus qu'il s'agit probablement d'un des derniers moments pour réaliser cette opération à moindre frais.
- 3) Les cibles n'étant pas actuellement en capacité d'estimer raisonnablement les coûts réels, devront être accompagnées pour que la proposition de valeur apportée par Symone soit perçue positivement. Les premiers tests de mise en situation donnent des résultats très encourageants notamment sur les trajets les plus courts pour lesquels les prix envisagés entrent en résonnance avec les attentes des consommateurs.

*Etude réalisée en ligne du 10 au 17 mars 2020 auprès d'un échantillon de 600 particuliers résidant en Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes.

- 4) Le volume de personnes prêtes à souscrire à l'offre à un tarif économiquement viable reste conséquent (2% en score net d'acceptation en spontané sur les trajets longs vs. 1% en moyenne) et certaines de ces personnes seraient même enclines à souscrire à une offre « premium » proposée à un tarif supérieur.

En conclusion, ce projet novateur séduit un public recherchant un certain confort, une liberté d'esprit et des économies d'énergie. Il constitue une alternative crédible au développement d'autres modes de transports de par sa capacité à conjuguer un usage à vocation collective en tronçon principal (mode partagé) avec un usage individuel en entrée et sortie de process.

Les perspectives ouvertes par votre projet peuvent révolutionner le transport de demain en répondant, au moins partiellement, à la demande croissante de mobilité de nos concitoyens tout en limitant le recours à l'espace commun contraint. De plus, votre innovation se faisant sans développement majeur d'infrastructures supplémentaires, elle participe à réduire l'impact environnemental.

La lecture des résultats obtenus lors de cette étude m'incite à recommander sans réserve ce projet Symone.

Je vous souhaite pleine réussite et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma sincère considération.

Bruno DAVID
PDG